

A-MONSDIS
Société par actions simplifiée
Au capital de 38.000 euros
Siège social : 32 avenue Edouard Vaillant
91200 ATHIS MONS
878 277 284 RCS EVRY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE LA PRÉSIDENTE
DU 27 AVRIL 2026

Le 27 avril 2026,
A 9h,

La société FERRAND DISTRIB, Société par actions simplifiée au capital de 37.000 euros, dont le siège social est 32 rue Edouard Vaillant - 91200 ATHIS MONS, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le numéro 498 905 314 RCS EVRY, représentée aux présentes par son Président, Monsieur Alain FERRAND,

Agissant en qualité de Présidente de la société A-MONSDIS sus-désignée,

Nomme, conformément aux dispositions des statuts, en qualité de Directeur Général de la Société, sans limitation de durée :

Monsieur Alexandre FERRAND

Né à RENNES (35) le 24 mars 1983
De nationalité française
Demeurant 20 rue de Verdun - 92160 ANTONY.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Alexandre FERRAND disposera des mêmes pouvoirs de direction que la Présidente.

Conformément aux dispositions des statuts, Monsieur Alexandre FERRAND aura comme la Présidente le droit de représenter la Société à l'égard des tiers.

Monsieur Alexandre FERRAND ainsi nommé accepte les fonctions de Directeur Général et déclare, en ce qui le concerne, n'être atteint d'aucune incompatibilité ni d'aucune interdiction susceptibles d'empêcher sa nomination et l'exercice de ses fonctions.

Monsieur Alexandre FERRAND pourra percevoir une rémunération dont le montant sera fixé ultérieurement.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la Présidente et le Directeur Général.

La Présidente

DocuSigned by:

25D32F0DB24545E...

Le Directeur Général

Signé par :

1E1B4BEC3B8B441...